



## Droit de passage & surtout passage en force !!!!

Par **eleo**, le **10/05/2008** à **20:09**

voila ma mère possède un chemin qui la mene à une petite parcelle de terre ,ce chemin passe à coté d'une maison qui à son propre accès à la route principale et qui vient d'etre achete ,les proprietaires precedant avez acheté une bande de terre pour agrandir leur propriété. rn les personnes rn qui leur rn on vendu avait un droit de passage pour ce rendre à un garage qu'il ont vendue à une autre personne. voila à plusieurs reprises ma mere n'a pas pu pénétrer dans son chemin puisque des amis et les proprietaires de la maison stationnés sur l' entrée de son chemin , elle à mis un mot polis sur le pare brise ,pour leur demandé de ne plus bloqué son accès. Le lendemain elle arrive sur son chemin et trois '4x4 plus une pelleteuse . le propriétaire de la maison était en train d' aménager avec quelque gros bras (je précise que ma mère à 70 ans )un passage à partir du chemin de ma mère. texto il a dit à ma mère qu'il était dans son droit et quelle pouvait lui faire un procès. que peux t'on faire ??? rn merci